

Ecrit par Echo du Mardi le 21 mai 2021

Aygues-Ouvèze en Provence : le bus 'France services' inauguré



Le préfet du Vaucluse, Bertrand Gaume et le président de la communauté de communes Aygues-Ouvèze en Provence ont inauguré le bus France Services mis en place pour accompagner les habitants des 8 communes de la CCAOP dans leurs démarches administratives.

Chaque France services donne accès aux neuf partenaires nationaux : ministères de l'Intérieur et de la Justice, direction générale des finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale des allocations familiales, Mutualité sociale agricole et La Poste. L'accompagnement se fait soit par des permanences régulières, soit par visioconférence. Ces structures s'adressent notamment aux usagers qui ne peuvent se déplacer dans les services publics des



Ecrit par Echo du Mardi le 21 mai 2021

agglomérations voisines pour effectuer leurs démarches mais aussi à ceux qui ont des difficultés à utiliser les outils numériques ou qui n'en ont pas à leur disposition.

Où en Vaucluse ?

Il en existe 18 en Vaucluse, dont 2 structures sont itinérantes et 4 viennent d'être labellisées à Caderousse, Morières-lès-Avignon, Cucuron et Pertuis. Ces espaces offrent également, via des collectivités et des associations, d'autres propositions d'aide. Les deux structures itinérantes couvrent les communes rurales des Communautés de communes Aygues-Ouvèze en Provence et Pays d'Apt Luberon. L'espace France services le plus proche de chez vous ? Il est [ici](#). Compte tenu de la situation sanitaire il est préférable de prendre rendez-vous avant de s'y rendre. Plus de 1300 structures ont été déployées en France pour se situer à moins de 30 minutes des usagers.

Dans le détail

Les agents accompagnent les usagers dans les démarches en ligne : navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne ; pour résoudre les situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'usager ; mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques tels que la création d'une adresse e-mail, l'impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs.

Ecrit par Echo du Mardi le 21 mai 2021



Les agents conseillent les usagers. Photo: Préfecture de Vaucluse.

L.M